

LE COMMENTAIRE de Roger ERREBA

## La mémoire et la décence

LES explications embarrassées fournies — après coup et à cause du scandale — par MM. Aron et Revel, responsables de *l'Express*, n'y feront rien : quelles qu'aient été les intentions du journal, ce n'est faire œuvre ni d'information utile, ni de pédagogie, que d'offrir une tribune d'un ampleur exceptionnelle à un criminel, coresponsable de la politique antisémite du gouvernement de Vichy et, à ce titre, de la déportation de plus de 75 000 Juifs.

Qu'a-t-on pu lire en effet ? Sur plus de 30 pages (publicité comprise), un torrent de haine antisémite, des insultes prodiguées aux victimes, une apologie pure et simple de la politique suivie. Malgré les précautions de style, les photographies et les questions posées, c'est bien Darquier de Pellepoix qui est en vedette — pour le plus grand bien de la vente du journal. De ce point de vue, l'opération est réussie.

Cette publication a provoqué une émotion sans précédent. Mme Simone Veil a réagi la première. Le président de la République a rappelé que la liberté d'expression doit trouver comme équilibre « la décence et le respect de la vérité ». M. Plantier, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, ainsi que quelques personnalités de l'opposition, ont déploré le procédé. Comme l'a noté Mgr Etchegaray dans son homélie de Toussaint à Marseille, « l'indignation ne suffit pas ».

Que faire ?

Plusieurs tentations sont à éviter :

1. La première consiste à demander ou à accepter la publication, dans un prochain

numéro, d'une « mise au point », d'une réponse, et à s'en contenter. On ne « dialogue » pas avec un criminel de guerre, fût-ce par hebdomadaire interposé.

2. La seconde consiste à refuser de poser la question de la responsabilité juridique du journal. L'apologie de crimes de guerre est punie par la loi. Une autre loi, celle du 1<sup>er</sup> juillet 1972, réprime l'incitation à la haine ou à la discrimination raciale et habilite les associations antiracistes à déclencher des poursuites. De nombreux procès ont été intentés et gagnés sur ce terrain, le MRAP a eu raison de porter plainte à partir de ce texte. Aux tribunaux de juger et, éventuellement, de condamner, ce qui doit l'être. La loi et la morale coïncident ici.

3. Une troisième tentative serait de se laisser enfermer dans un faux dilemme : Préférez-vous, diront certains, qu'on ne parle pas du tout de l'antisémitisme, du génocide, des crimes nazis ? Mieux vaut, à tout prendre, qu'on en parle, fût-ce imparfaitement. Cela n'est pas vrai. Le choix n'est pas entre d'un côté le silence, l'amnésie, le rejet dans l'ombre de ce passé et, d'un autre côté, une série d'opérations publicitaires ayant pour toile de fond ce passé et ces crimes. *L'Express* se vante d'avoir, il y a un an, dénoncé « Hitler superstar ». Or il vient de nous présenter « Darquier de Pellepoix superstar ».

Il faut ici élever le débat. De 1940 à 1944, une politique antisémite a été élaborée et appliquée par le gouvernement de Vichy. Elle a été voulue par ce régime et ses responsables

parce qu'elle correspondait à leur idéologie proclamée de longue date et parce que l'occupation et la collaboration permettaient enfin de l'appliquer. Cette politique a conduit directement à la déportation et à l'extermination de 75 000 personnes au moins (1). Ce crime, des hommes politiques français, des administrations françaises en sont responsables. Qui a arrêté les Juifs lors de la rafle du Vel-d'hiv en 1942 ? Et qui gardait les camps en France ?

Aucune collectivité n'aime se voir rappeler un passé criminel — ou tout simplement lâche. A mesure que les années passaient, qu'une nouvelle génération naissait, que les nostalgiques relevaient la tête et que la grande presse s'ouvrait à eux, il incombait — et il incombait plus que jamais — aux pouvoirs publics de faire ici œuvre d'information et de pédagogie. Les moyens ne leur manquent pas et l'opinion comprendrait et approuverait. A de très rares exceptions près, ils ne l'ont jamais fait. Pourquoi aucun ministre français, parlant en France à des Français, n'a-t-il pu ou voulu trouver les accents et l'inspiration de l'émouvante allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing à Auschwitz, le 18 juin 1975 ?

Ils ne sont pas les seuls. La grande presse, la télévision nous ont-elles fourni, nous fournissent-elles aujourd'hui, sur Vichy et sur tous les aspects de sa politique, dont l'antisémitisme, les éléments d'information et de réflexion nécessaires ? Le film de Marcel Ophüls *Nuremberg, le procès et la mémoire* n'a pas été diffusé en France dans les salles de cinéma. Un autre film remarquable, *Le Chagrin et la Pitié*, n'a jamais été projeté à la télé-

vision française. Pourquoi ? Parce que ses responsables ont eu peur des questions qu'il obligeait à formuler. Est-ce cela le service public ?

Les historiens pourraient également faire leur examen de conscience. C'est à un Américain que l'on doit à ce jour le meilleur ouvrage d'ensemble sur Vichy (2). Est-ce un hasard ? L'ouvrage intitulé *Le Gouvernement de Vichy, 1940-1944. Institutions et politiques*, publié chez Colin en 1972, qui reproduit les actes d'un colloque organisé par la Fondation nationale des sciences politiques, ne parle pas de ce qu'il nomme les « mesures d'exception ». Etrange pudeur...

L'amnésie et l'oubli ne naissent pas d'eux-mêmes, et ils ne se propagent pas dans le vide. Le courage politique ne se partage pas non plus. Le succès de scandale remporté par la publication de l'entretien avec Darquier de Pellepoix est à la mesure de la carence des responsabilités publiques et privées et de la préférence pour le silence.

La fidélité aux disparus et aux valeurs fondamentales, la dénonciation des mécanismes de l'asservissement et de l'oppression passent par d'autres voies. Une lecture s'impose ici : celle des trois articles du P. Jammet parus dans les numéros 92, 93, 94 de *Christus* sur son expérience du camp de Dachau. La mémoire ne va pas sans effort, ni la contemplation de l'abîme sans la douleur.

(1) Cf. l'article de Pierre Pierrard, « Un proconsul amnésique », *la Croix* du 2 novembre 1978.

(2) Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Ed. du Seuil.